

Edité le : 22/07/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

S.I FOUFFLIN RICAMETZ

13, rue de Maisnil
62130 FOUFFLIN RICAMETZ

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE21-108879		Analyse demandée par : ARS DT DU PAS DE CALAIS	
Identification échantillon : LSE2107-23706-1		Code PSV : 000002484	
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	RESERVOIR		
Localisation exacte :	COLONNE DESCENDANTE		
Dept et commune :	62 TERNAS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 50,3387786200	Y : 2,3916801100	
UGE :	0165 - S.I FOUFFLIN RICAMETZ		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	P2	Type Analyse : DIV	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	S.I FOUFFLIN RICAMETZ 13, RUE DE MAISNIL 62130 FOUFFLIN RICAMETZ		
Nom de l'installation :	PRODUCTION TERNAS	Type : TTP	Code : 001441
Prélèvement :	Prélevé le 13/07/2021 à 09h06 Réception au laboratoire le 13/07/2021 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CUCHERE Antoine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 15/07/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Aspect de l'eau	59TERDP*	0	-	Analyse qualitative			
Couleur de l'eau	59TERDP*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	59TERDP*	12.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	59TERDP*	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	59TERDP*	789	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100 #	
Chlore libre sur le terrain	59TERDP*	0.24	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	59TERDP*	0.28	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Pesticides									
Total pesticides									
Somme des pesticides identifiés hors méabolistes non pertinents	59CLDZ*	0.913	µg/l	Calcul		0.5			
Benzonitriles									
Chloridazone-desphényl	59CLDZ*	0.76	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1			
Chloridazone-méthyl-desphényl	59CLDZ*	0.153	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1			
Chloridazone	59CLDZ*	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode interne M_ET172	0.1		#	

59TERDP* ANALYSE TERRAIN DISTRIBUTION/PRODUCTION (ARS59-2021)

59CLDZ* CHLORIDAZON ET METABOLITES (ARS59-2021)

Références de qualité selon la réglementation en vigueur.

Limites de qualité selon la réglementation en vigueur.

Paramètres suivants en alerte :

- Chloridazone-desphényl
- Chloridazone-méthyl-desphényl
- Somme des pesticides identifiés hors méabolistes non pertinents

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiennes et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

